



CONSEIL MUNICIPAL
CE 1^{er}. mars 2011

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 1^{er}. mars 2011 à 19h.

Présents :	M.	Gilbert Rivard	Maire
	Mme.	Guandalina Côté	Conseillère no. 1
	Mme.	Monique Baril	Conseillère no. 2
	M.	Laurent Boudon	Conseiller no.5
	Mme.	Danielle Matte	Conseillère no. 6

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que monsieur Jacques Taillefer agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h04.

Rés.030-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de madame la conseillère Monique Baril appuyé par madame la conseillère Guandalina Coté, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi, le 1^{er}. mars 2011 – 19h00
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal de la réunion régulière du 1^{er}. février 2011.
4. Dépôt de document
 - 4.1. Suivi budgétaire
5. Correspondance
 - 5.1. CAPACS
6. Suivi
 - 6.1. Projet « Parc école »
7. Adoption des comptes
8. Rapport des membres du Conseil
9. Affaires courantes :
 - 9.1. Règlement modifiant le Règlement 01-2011 modifiant les 231 sur les règles de lotissements, le Règlement 232 sur les règles de constructions et le Règlement 233 sur les règles de zonage.
 - 9.2. Projet de reboisement des berges - Appui
10. Parole au public
11. Divers
 - 11.1. Déneigement
 - 11.2. Lumière chemin Baril
12. Levée de la réunion

Rés. 031-2011

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 1^{ER}. FÉVRIER 2011.

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de madame la conseillère Danielle Matte, appuyé par madame la conseillère Guandalina Côté, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er}. février 2011.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le Directeur général remet aux membres présents une copie des états financiers au 1^{er} mars 2011.

CORRESPONDANCE

Rés. 032-2011

C.A.P.A.C.S. - AO

ATTENDU QUE le C.A.P.A.C.S. – AO (Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel de l'Abitibi – Ouest est un organisme à but non lucratif intervenant sur le territoire de la Ville de Duparquet;

ATTENDU QUE le C.A.P.A.C.S. – AO organise des activités de sensibilisation s'adressant à la population;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu d'accorder à l'organisme un prêt de local pour l'organisation d'une soirée d'information selon les disponibilités des locaux.

SUIVI

Projet Parc École

Le conseil municipal ayant adopté sa résolution d'appui au projet, nous en sommes toujours en attente d'un retour de la commission scolaire afin de signer le protocole d'entente et de déterminer comment la contribution en « biens et services » de la Ville sera dispensée.

Rés.033-2011

ADOPTION DES COMPTES

Proposé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et secondé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés.

COMPTES À PAYER EN FÉVRIER 2011

Fournisseur	Description	Code budgétaire	MONTANT
Alain Gagné	Déneigement	02-330-00-443-00	1 892,59 \$
André Cloutier	Support comptable	02-130-00-413-00	325,00 \$
Bureau en gros	Affiches gravées	02-130-00-670-00	174,72 \$
Buro Concept	Papeterie	02-130-00-670-00	122,93 \$
Buro Concept	Matériel de bureau	02-130-00-670-00	121,97 \$
De Blois, Bérubé, Lavigne	Copie de certificat	02-190-00-412-00	85,44 \$
Déneigement Tony Bouchard	Dégeler tuyau	02-414-00-521-00	262,03 \$
Équipement fédéral	Moteur	02-330-00-525-03	514,58 \$
Équipement fédéral	Pièce rétrocaveuse	02-330-00-525-02	11,39 \$
Équipement fédéral	Pièce rétrocaveuse	02-330-00-525-02	88,39 \$
Fonds de l'information	Avis de mutation	02-150-00-417-00	3,00 \$
Garage Lacroix	Entretien préventif	02-220-00-525-00	226,65 \$
Garage Martin Macameau	Réparation camionnette	02-330-00-525-01	96,84 \$
Garage Martin Macameau	Pneu Camionnette	02-330-00-525-01	320,32 \$
Garage Martin Macameau	Essence camionnette	02-320-00-631-00	125,01 \$
Groupe CCL	Papeterie	02-130-00-670-00	293,02 \$
HOSKIN Scientifique inc.	Équipement test eau usées	02-414-00-649-00	287,12 \$

Industrie Canada	Renouvellement licence	02-220-00-331-00	123,00 \$
Intersports	Filet de hockey	02-701-30-716-00	353,16 \$
J.G.R.L.	Pièce rétrocaveuse	02-330-00-525-02	39,84 \$
J.G.R.L.	Pièce rétrocaveuse	02-330-00-525-02	57,19 \$
Jacques Taillefer	Déplacements	02-130-00-310-00	40,80 \$
Jacques Taillefer	Réfrigérateur usagé	02-413-00-419-00	50,00 \$
Julien Mercier	Déplacements	02-320-00-310-00	71,40 \$
Julien Mercier	Déplacements et achats	02-320-00-310-00	133,20 \$
Julien Mercier	Déplacements et achats	02-330-00-525-02	24,25 \$
La Sarre Fleuriste	Fleurs	02-190-00-493-00	35,32 \$
Larouche Bureautique	Contrat photocopieur	02-130-00-517-00	159,78 \$
Les Éditions Juridiques	Correction de la facture	02-140-00-670-00	5,65 \$
Les industries Blais	Dégeler et isoler tuyau	02-130-00-522-00	256,33 \$
Multilab Direct	Test Eau	02-413-00-453-00	45,57 \$
Pétrolier Harricana	Huile à chauffage - Bibliothèque	02-702-30-632-00	173,39 \$
Pétrolier Harricana	Huile à chauffage - Centre loisirs	02-701-20-632-00	1 370,25 \$
Pétrolier Harricana	Diésel - Garage	02-320-00-632-00	950,58 \$
Pétrolier Harricana	Huile à chauffage - Garage	02-320-00-632-00	1 146,66 \$
Pétrolier Harricana	Huile à chauffage - Bibliothèque	02-702-30-632-00	574,26 \$
Pétrolier Harricana	Diésel - Garage	02-320-00-631-00	202,57 \$
Pétrolier Harricana	Huile à chauffage - Bibliothèque	02-702-30-632-00	257,18 \$
Pétrolier Harricana	Huile à chauffage - Centre loisirs	02-701-20-632-00	925,90 \$
Pétrolier Harricana	Huile à chauffage - Garage	02-320-00-632-00	708,87 \$
Quincaillerie Palmarolle	Tuyauterie	02-413-00-521-00	24,80 \$
Quincaillerie Palmarolle	Pièces divers	02-320-00-640-00	19,90 \$
Quincaillerie Palmarolle	Cadenas	02-701-30-522-00	12,84 \$
Serrurier Beauchemin	Porte-clés	02-320-00-640-00	29,52 \$
SPI Sécurité	Détecteurs	02-414-00-516-00	1 072,07 \$
Traction	Huile pour rétrocaveuse	02-330-00-525-02	276,43 \$
-			
TOTAL			14 091,71 \$

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions des membres du conseil portent sur :

- Le carnaval;
- La demande de support pour un jeune handicapé pour une aide à la bibliothèque et à l'accès à l'internet.

AFFAIRES

Rés. 034-2011

Règlement modifiant le règlement 01-2011 modifiant le Règlement 231 sur les règles de lotissements, le Règlement 232 sur les règles de constructions et le Règlement 233 sur les règles de zonages

ATTENDU QUE lors de sa séance du 1^{er} février 2011 le conseil municipal de la Ville de Duparquet a adopté le règlement 01-2011 et qu'elle désire lui apporter quelques modifications;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a donnée avis de motion à sa séance régulière du 11 janvier 2011

Proposée par madame la conseillère Guandalina Côté et secondé par monsieur le conseiller Laurent Bourdon et unanimement résolu d'adopter le Règlement 02-2011 « Règlement modifiant le règlement 01-2011 modifiant les Règlement 231, 232 et 2333 portant sur le lotissement, la construction et le zonage »

Rés. 035-2011

Projet de reboisement des berges - appui

ATTENDU QUE l'organisme « Comité des bassins versants du lac Abitibi » propose aux municipalités de participer à un programme de protection des berges de lac de la région par la distribution d'arbres et d'arbustes protégeant ces dernières de l'érosion causés par le déboisement;

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet souhaite protéger les berges du lac Duparquet sur son territoire.

Proposé par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu que la Ville de Duparquet participe au projet du « Comité des bassins versants du lac Abitibi » par l'organisation d'une distribution des arbres et arbustes fournis par l'organisme auprès de la population riveraine du lac Duparquet.

PAROLE AU PUBLIC

Les interventions du publics ont traits à :

- La réfection de l'hôtel de ville et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite;
- Les contrats pour les réparations aux conduites du réseau d'aqueduc et de traitement des eaux usées;
- La tarification pour les services de traitement des eaux usées.

DIVERS

Des demandes sont exprimées concernant :

- Le déneigement des intersections donnant sur la route 393;
- La lumière au coin de la route 388 et le chemin Baril.

RÉS. 036-2011

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de madame la conseillère Guandalina Coté et secondé par monsieur le conseiller Éric Savard, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h42.